



## BULLETIN D'ADHESION 2018

*Formulaire à imprimer et à retourner signé, accompagné de votre règlement  
au siège de l'association.*

Je soussigné :

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Téléphone :

Email: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Pseudo (si inscrit sur notre forum) :

Déclare vouloir adhérer à l'association Dalmatien sans Famille dont le siège social se trouve 5 rue Alexandre Ribot à Malaunay (76770) en tant que :

- Membre actif : je m'engage à verser une cotisation annuelle de 20 euros et à participer activement à la vie de l'association (co-voiturages, familles d'accueil, animation...).
- Membre bienfaiteur : je m'engage à verser une cotisation annuelle de 30 euros pour soutenir vos actions mais je ne désire pas m'impliquer activement dans la vie de l'association.

J'adresse ce jour, / / , la somme ..... Euros par chèque à l'ordre de Dalmatien sans Famille, cette somme représentant le montant de mon adhésion pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et je m'engage à en respecter les dispositions.

L'adhésion donne droit à la réduction d'impôts prévue à l'article 200 du CGI et un reçu fiscal vous sera envoyé par mail (si vous souhaitez un envoi postal, merci de cocher cette case .

Pour les mineurs, joindre une autorisation parentale manuscrite.

A  
le .

Signature(s)

### **Remarques :**

La cotisation peut être réglée à tout moment de l'année mais elle est associée à une année civile. En début d'année, vous disposez de deux mois pour renouveler votre cotisation.

Tout nouveau membre de l'association qui règle sa cotisation entre le 1er septembre et le 31 décembre sera adhérent jusqu'à la fin de l'année civile en cours et durant toute l'année suivante.

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.*